

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 17 décembre 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 10, 11, 12 et 13 décembre 2018**

**2018 DAC 593** Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Georges Dufayel 26 rue de Clignancourt à Paris 18<sup>e</sup>.

**Mme Olivia POLSKI, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du 27 novembre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Georges Dufayel 26 rue de Clignancourt à Paris 18<sup>e</sup> ;

Vu l'avis du conseil du 18<sup>e</sup> arrondissement en date du 26 novembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Olivia POLSKI au nom de la 1<sup>ère</sup> commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Georges Dufayel 26 rue de Clignancourt à Paris 18<sup>e</sup>.

Article 2 : Le texte de la plaque est : « Ici se trouvait l'entrée des grands magasins DUFAYEL. Ouverts en 1856 sous l'appellation Palais de la Nouveauté, ils furent repris par Georges Dufayel en 1888. Spécialisés

dans les articles d'équipement de la maison, ils employèrent jusqu'à 15 000 personnes avant de fermer en 1930 ».

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 2 200 euros sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, AP 1800409, rubrique 3121, nature 23138, exercices 2018 et suivants.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**